



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 12 décembre 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; BARATI-AYMONIER Sorrour suppléante de STHAL Rémy ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; EL YASSA Myriam suppléante de ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude
C.C.V.M :

Etaient excusés :

C.A.G.B : CANAL Jacques ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; RUTKOWSKI Serge ; M STHAL Rémy
C.C.L.L :
C.C.V.M : MORALES Roland

Secrétaire de séance : MAURICE Yves

Procuration de vote :

Mandants : PROST Jean-Paul ; VIGNOT Anne
Mandataires : STADELMANN Jean-Claude ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie

BILAN ACTIVITE RESSOURCERIE 2017 **PROSPECTIVE D'EVOLUTION POUR 2018**

Rapporteur : Monsieur Yannick POUJET, Conseiller Syndical Délégué

La filière « ressourcerie » a vu le jour il y a plus de 10 ans et est en perpétuelle évolution d'année en année. Sur l'année 2016, 897 tonnes d'objets divers ont été détournées des filières traditionnelles afin d'être réemployés et ainsi bénéficier d'une deuxième vie.

Sur le périmètre du SYBERT, 3 associations interviennent sur des secteurs différents :

- EMMAUS BESANCON : déchetterie de Besançon-Tilleroyes ;
- LES AMIS D'EMMAUS à ORNANS : déchetteries d'Ornans et Amancey ;
- L'ASSOCIATION TRI de QUINGEY : les 13 autres déchetteries.

BILAN DE L'ANNEE 2017 ET PERSPECTIVE D'EVOLUTION POUR L'ANNEE 2018

Une rencontre a été organisée récemment avec chacune des 3 associations.

Pour Les Amis d'EMMAUS à Ornans, l'objectif de détourner 120 tonnes à l'année va être atteint ; ils ne souhaitent pas faire évoluer ce tonnage.

Pour l'Association TRI, l'année 2017 a été marquée par la fermeture de la déchetterie de Thise-Chalezeule pour travaux avec une réouverture fin juin 2017 ; cette déchetterie est la principale source de détournement (plus de 30% des tonnages annuels). Cette fermeture temporaire ne permettra, très certainement, pas d'atteindre l'objectif annuel de 570 tonnes, même si le nouvel aménagement de ce site permettra, à moyen terme, de détourner un maximum d'objet : local situé à l'entrée du site, dédié, d'une surface de 30 m², visible et accueillant. Par contre, pour l'année 2018, l'Association TRI estime pouvoir détourner 590 tonnes à l'année. Il convient donc de modifier la convention actuelle.

Pour EMMAUS BESANCON, la rencontre a eu lieu le 30 novembre 2017 ; après échange avec les représentants de cette association, il est proposé une réduction de l'objectif de tonnages détournés sur une valeur de 200 tonnes pour 2018.

Au final, sur l'année 2018, l'objectif global est de détourner 910 tonnes d'objets divers, soit une subvention de fonctionnement maximum de 95 550 €.

A l'unanimité, après avoir pris connaissance du bilan 2017, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- **le maintien de l'objectif de tonnages pour Les Amis d'Emmaüs sur Ornans à 120 tonnes, la réduction de l'objectif de tonnages pour Emmaüs Besançon aux Tilleroyes à 200 tonnes et l'évolution de l'objectif de tonnage pour l'association TRI à 590 tonnes, pour 2018,**
- **l'autorisation donnée à Madame la Présidente ou son représentant pour signer les nouvelles conventions avec l'Association TRI et Emmaüs BESANCON pour 2018, identique à celle signée en 2017, sauf concernant les objectifs de tonnages.**

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 DEC. 2017



Contrôle de légalité